

PROPOSITIONS TARIFS LOCATIONS SALLE EMERAUDE AU 1er JANVIER 2021

Manifestations	2 salles y compris bar et cuisine				1 salle y compris bar et cuisine			
	Locataire Extérieur		Locataire Local-Mendon		Locataire Extérieur		Locataire Local-Mendon	
Fest-noz et concert sans gradins	760 €		527 €		505 €		256 €	
Location avec repas, apéritif ou buffet dînatoire (uniquement avec traiteur)	8h-02h	Durée de 8 h	8h-02h	Durée de 8 h	8h-02h	Durée de 8 h	8h-02h	Durée de 8 h
	1 008 €	721 €	795 €	603 €	721 €	423 €	577 €	359 €
Location sans repas	8h-18h ou >4h	8h-12h ou 14h-18h ou <4h	8h-18h ou >4h	8h-12h ou 14h-18h ou <4h	8h-18h ou >4h	8h-12h ou 14h-18h ou <4h	8h-18h ou >4h	8h-12h ou 14h-18h ou <4h
	628 €	396 €	503 €	316 €	314 €	195 €	249 €	154 €
Troc&puces et équivalents/loto	613 €		449 €		396 €		287 €	
Spectacle avec gradins/Théâtre	462 €		347 €		380 €		249 €	

repas uniquement avec traiteur

Tarif régie sonorisation et/ou lumière :

- pour troc&puces, fest-noz, spectacles écoles, loto **1 régie** 75 € **2 régies** 147 €

- pour spectacles, théâtres **1 régie** 100 € **2 régies** 200 €

Gratuité une fois par an pour les écoles de Local-Mendon quelque soit la manifestation. Les écoles de Local-Mendon sont prioritaires, en cas de gratuité, sur les autres écoles sous réserve qu'elles aient réservé la salle.

Dans le cas où un spectacle payant se produit plusieurs fois dans la même journée, le tarif appliqué sera multiplié par 1,5.

Le temps passé par les agents lors des répétitions de spectacles organisés à la salle sera facturé 20€/h sauf pour les écoles de Local-Mendon.

Location du Vidéo-projecteur :	30 €
Location de l'écran	10 €
Caution Vidéo-projecteur:	coût du vidéo-projecteur acheté

LOCATIONS PAR LES ECOLES :	de la Commune :	- 40 % du tarif « locataire Local-Mendon » hors régies
	Extérieures :	- 10 % du tarif « locataire extérieur » hors régies

SALLE SEULE y compris bar et cuisine (pour vin d'honneur, expositions, ...)
3 h 97 € (prix net) pour associations de Local-Mendon

Bar : 61.00 € (tarif unique)

Réduction de 20 % sur le montant de la location (hors régies) à partir du 2^{ème} jour de location

Dépassement d'horaires prévus au contrat :	59 € /heure/1 salle	115 € /heure/2 salles
Dépassement d'horaires au-delà de 2H du matin : - sans présence du personnel : idem ci-dessus		
Avec présence du personnel :	92 € /H/1personne/1salle	115 € /H/2 personnes/1 salle
	146 € /H/1personne/2salles	173 € /H/2personnes/2salles

.../...

Pénalités de non-nettoyage :	1 salle	125 €	2 salles	219 €
-------------------------------------	---------	--------------	----------	--------------

CAUTION RESERVATION	500.00 € (chèque non encaissé, restitué après la manifestation)
	50 % du montant de la location à encaisser à la signature du contrat
	50 % du montant de la location à encaisser après la manifestation

Désistement	> 4 semaines	65 €
	≥ 3 semaines et < 4 semaines	10 % de la location
	≥ 2 semaines et < 3 semaines	30 % de la location
	≥ 1 semaine et < 2 semaines	50 % de la location
	≤ 6 jours	100 % de la location

Réservation 1 mois au plus tôt avant la manifestation : tarif de 120 € pour les associations de Local-Mendon

Les associations locales utilisant hebdomadairement la Salle Emeraude pour leurs cours ou répétitions bénéficient de la gratuité pour une utilisation lors de leur assemblée générale.

La date retenue est fixée en fonction du planning des locations et pendant le créneau hebdomadaire d'occupation